

ANIMATION

- ◆ Notre animateur(rice) propose individuellement ou en groupe des activités diversifiées et adaptées à la personne âgée.
- ◆ Chacun est libre d'y participer selon ses goûts et ses envies.
- ◆ Les résidents pourront profiter de notre salon de coiffure et des offices religieux organisés dans la structure.



TARIFICATION

- ◆ Les tarifs hébergement et dépendance sont fixés annuellement par le Conseil Général.
- ◆ Toutes les prestations sont incluses dans le prix de journée proposé.
- ◆ Le tarif hébergement et le ticket modérateur après déduction de l'APA (GIR 5 et 6) restent à la charge du résident.
- ◆ Pour pouvoir accueillir les résidents à faibles ressources l'établissement est habilité à l'aide sociale et à l'aide personnalisée au logement.

CONTACT

Notre équipe se tient à votre disposition.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.67.77.10

Permanence de l'accueil :

De 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h30

Du lundi au vendredi



EHPAD Le Chabanou
23100 LA COURTINE



Etablissement
d'Hébergement
Personnes
Agées
Dépendantes

LE CHABANOU



EHPAD Le Chabanou
23100 LA COURTINE

☎ 05.55.67.77.10
Mail : belc@ch-aubusson.fr

ACCUEIL

- ◆ Au cœur d'un bâtiment neuf et climatisé notre établissement offre un cadre de vie privilégié à ses résidents alliant confort hôtelier, convivialité et soins de qualité.
- ◆ L'EHPAD accueille des personnes âgées autonomes, semi-valides et dépendantes.
- ◆ Notre établissement dispose aussi d'une unité protégée de 14 places, spécialisée dans l'accueil de personnes désorientées ou atteintes de la Maladie d'Alzheimer (ou de troubles apparentés).

PRISE EN CHARGE

- ◆ Afin d'assurer une prise en charge individualisée et de qualité, un projet de soins est défini en équipe pluridisciplinaire et en concertation avec le résident et sa famille.
- ◆ Encadrée par un médecin coordinateur et un cadre infirmier, notre équipe est composée de professionnels formés et attentifs au bien être des résidents qui leur sont confiés :
 - des Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat,
 - des Aides-soignant(e)s,
 - des Agents des services hospitaliers,
 - un(e) Psychologue,
- ◆ Un suivi médical des résidents est assuré par le médecin traitant de leur choix.

HÔTELLERIE

- ◆ Les chambres sont individuelles et équipées :
 - d'un mobilier adapté (lit médicalisé, fauteuil de repos, table de chevet,...)
 - d'une salle d'eau avec lavabo, WC et douche,
 - d'une prise téléphone et internet,
 - d'une télévision,
 - d'un système d'appel-sécurité (en chambre et salle d'eau)
- ◆ Pour recréer un univers familial les résidents ont la possibilité d'apporter des petits meubles et objets de décoration.
- ◆ L'entretien du linge personnel peut être assuré par le prestataire (à l'exception du linge délicat). Le linge de toilette et de literie est fourni et entretenu par l'établissement.
- ◆ Les protections d'incontinence sont également délivrées par la structure.



- ◆ Pour le confort et le bien-être des résidents, l'établissement met à leur disposition des espaces de vie et salons pour recevoir leur famille dans l'intimité.



- ◆ Le petit déjeuner et le dîner sont servis en chambre ou en salle de restaurant.
- ◆ Le déjeuner est servi dans la salle de restaurant à partir de 12h. Chaque jour, vous pourrez y convier vos proches, en prévenant la veille.
- ◆ Sur décision médicale des plateaux repas peuvent être servis en chambre.